RAPPORT DE GESTION

Sur les Opérations de l'Exercice clos le 30/06/2022

COMPTES ANNUELS

Association
Ligue Sud Provence Alpes Côte d'Azur de Rugby

Saison 2021-2022

SOMMAIRE

1. PRESENTATION DU RAPPORT FINANCIER 3
2. FAITS MARQUANTS DE LA SAISON 3
3. SITUATION DE L'ASSOCIATION DURANT L'EXERCICE ECOULE 4
4. PRESENTATION DU COMPTE DE RESULTAT 5
 1. PRODUITS D'EXPLOITATION 5
 2. CHARGES D'EXPLOITATION 7
 3. RESULTAT FINANCIER 7
 4. RESULTAT EXCEPTIONNEL 8
 5. RESULTAT NET 8
5. PRESENTATION DU BILAN 9
 1. BILAN ACTIF 9
 2. BILAN PASSIF 10
6. EVOLUTION 11

Assemblée Générale Financière
LIGUE SUD PROVENCE ALPES COTE D'AZUR
du 26-11-2022

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale annuelle de la Ligue Sud Provence Alpes Côte d'Azur de Rugby pour vous rendre compte de l'activité de la Ligue Sud Provence Alpes Côte d'Azur de Rugby au cours de l'exercice clos le 30 juin 2022, conformément à l'article 9 des statuts.
Nous vous rappelons que notre comptabilité est tenue selon la méthode dite « d'engagement », et que le bilan qui est produit, a été contrôlé par le commissaire aux comptes.

Ces comptes sont joints au présent rapport.

1. PRESENTATION DU RAPPORT FINANCIER

Les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2022 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

2. FAITS MARQUANTS DE LA SAISON

La saison 2021-2022 a été marquée par les faits suivants :

- Retour à la normale des Activités
 - Compétitions
 - Grands évènements organisés sur notre Ligue
 - Festival Dominici
 - Congrès 2022 à Marseille
 - Finales EPCR à Marseille
 - Finales Régionales sur Chateaurenard / St Rémy de Provence
 - Montée en puissance des Activités CLC
- MOT 84
 - Déménagement au Parc des Sports AVIGNON en Aout 2021
- Changements au niveau de la Gouvernance
 - S.RIZZA Président par intérim au 03/12/2021, élu au 05-06-2022
 - Changement de Trésorier au 15-02-2021

3. SITUATION DE L'ASSOCIATION DURANT L'EXERCICE ECOULE

Les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2022 font apparaître un résultat bénéficiaire de 129 419 €.

Le résultat :

- Les charges ont représenté la somme de : 1 906 030 €,
 - dont 98,97 % sont dites « d'exploitation », soit 1 886 466 €
 - dont 1,03 % sont des charges exceptionnelles et financières, soit 19 540 € (y compris 24 € d'Impôt Société)
- Les produits ont représenté la somme de : 2 035 449 €,
 - dont 98,03 % sont dits « d'exploitation », soit 1 995 285 €
 - dont 1,97 % de produits exceptionnels et financiers, soit 40 165 €

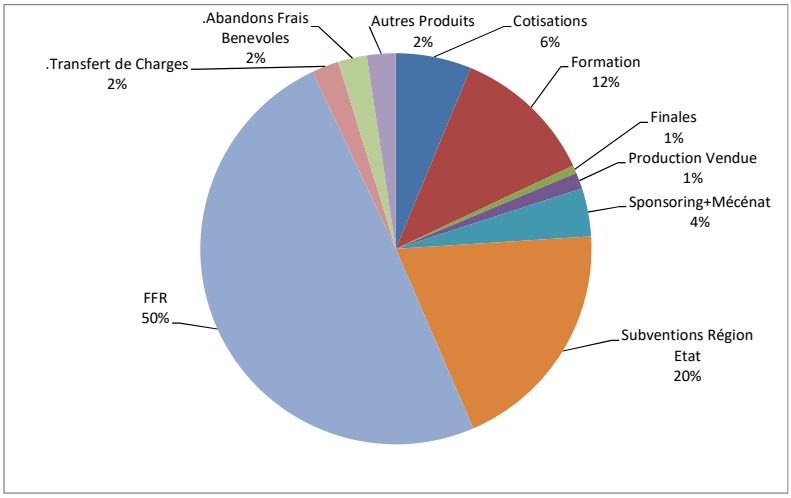
Les comptes de bilan :

- Ils représentent la somme de : 3 063 637 €
- Le total d'actif représente les sommes suivantes :
 - dont immobilisé : 1 452 132 €
 - dont circulant : 1 611 505 € y compris 597 985 € de disponibilités bancaires
- Le total du passif représente les sommes suivantes :
 - Fonds associatifs : 2 392 072 €
 - Fonds dédiés : 9 924 €
 - Provision pour Risque : 11 340 €
 - Dettes : 650 302 €

4. PRESENTATION DU COMPTE DE RESULTAT

1. PRODUITS D'EXPLOITATION

Les produits d'exploitation s'élèvent à **1.995.285 €.**



Le poste **COTISATIONS** s'élève à **372 705 €**.
Il comprend :

- les Produits directement liés aux Clubs pour 6 % avec les Engagements Equipes, les Commissions sur Mutations et Indemnités de Formation, la Gestion des Licences (3 € par Licence).
- Les recettes des phases finales
- Les recettes de l'Institut Régional de Formation

La Production Vendue s'élève à 26.279 €.
Elle correspond pour 50 % aux Loyers versés par la Mairie du Pradet pour la loge du gardien, pour 32 % par les 2 comités départementaux hébergés, le VAR au Pradet, le VAUCLUSE à Avignon, et pour 18 % aux Hospitalités de la M2R.

Le **Sponsoring** a atteint **56 000 €.**

Les **Subventions d'exploitation** s'inscrivent à **1 376 775 €,** ce qui représente **69 %** des revenus de l'Association.
La partie **FFR**, avec la subvention de Fonctionnement, les aides à la politique sportive et les Académies, les aides à l'emploi qui représentent 72 % des subventions et 50 % des Produits d'Exploitation, est prépondérante.
Les subventions liées aux dossiers déposés auprès de l'ANS ont représentées **176 000 €** (9%).
Les subventions institutionnelles complètent ce poste avec :

- une aide significative de la Région SUD à **195 433 €** avec la subvention de Fonctionnement et les aides sur Projets (10%).
- Les aides diverses à l'emploi CNASEA et URSSAF pour **18 565 €** (1%).

En complément du Sponsoring, on enregistre un Mécénat de **23 800 €** dont un don de **4 000 €**, ce qui porte les recettes globales des Partenaires à **79 800 €.**

2% des Produits proviennent de Transfert de Charges dans lesquelles on retrouve :

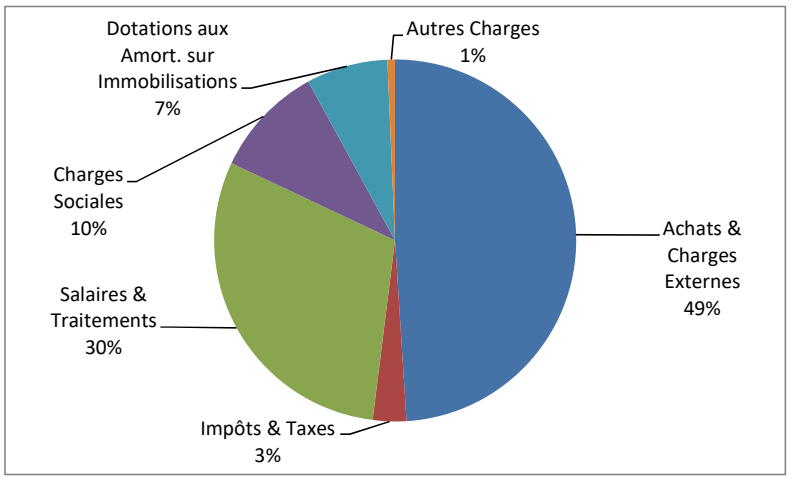
- 4 076 € issus d'un fonds dédiés pour l'organisation du Congrès décalé de 2020 à 2022.
- 10 497 €
- 29 925 € de remboursement par les familles des pensions des stagiaires Académies

2% d'autres Produits pour 47 497 € dont **45 850 €** liés aux Amendes de la Commission de Discipline.

L'abandon des frais engagés par les Bénévoles est en baisse mais représente 2 % des Produits d'Exploitation avec **47 730 €.**

2. CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation s'élèvent à **1 886 466 €.**



3 postes dominent les Charges d'Exploitation :

- Les Achats et Charges externes pour 49 %
- Les Salaires & Charges Sociales pour 40 %
- Les Dotations & Amortissements à un niveau moindre pour 7 %.

La décomposition précise des charges d'exploitation se retrouve sur la présentation jointe.

On note une augmentation pratiquement générale des carburants, des consommables, des équipements sportifs qui devaient être renouvelés en partie, des locations immobilières avec la nouvelle MOT 84, des locations de matériel, des assurances.

Les postes principaux de charges concernent :

- Les Missions à caractère sportif
- L'ensemble des consommables
- Les Locations immobilières et de matériel

Les pistes d'économie envisageables vont être axées sur les dépenses liées aux énergies.

3. RESULTAT FINANCIER

Il s'établit à -2 787 €, différence entre les intérêts des emprunts souscrits pour 3 429 €, et les revenus de l'épargne pour 643 €.

4. RESULTAT EXCEPTIONNEL

Il s'élève à 23 411 €, différence entre les produits exceptionnels de 39 522 € dus principalement à la réintégration de la quote-part d'investissement de 34 219 €, et les charges exceptionnelles pour 16 111 € composés des charges suivantes :

.Amendes Fiscales & Pénales	*477*
.Dons	*15 000*
.Autres Charges	*586*
.Charges s/exercices antérieurs	*49*

5. RESULTAT NET

Compte tenu de l'impôt sur les bénéfices à 24 €, le résultat net de l'exercice s'établit à 129 419 €,
très satisfaisant pour une année de pleine exercice.

5. PRESENTATION DU BILAN

1. BILAN ACTIF

La partie ACTIF du Bilan décrit ce que possède l'association.

Le Total de l'ACTIF s'inscrit à 3 063 637 €.
Il se partage entre l'Actif Immobilisé et l'Actif Circulant, et se décompose comme suit.

Décomposition de l'Actif Immobilisé – 47 %

Les Logiciels ont une valeur résiduelle de 10 853 €.

Les Immobilisations incorporelles constituées des Etudes menées pour la construction de la M2R s'élèvent à 106.585 €.

Les Bâtiments représentent 1 193 821 € soit 39 % à eux seuls, le mobilier de bureau et les véhicules pour 134 525 € soit 4 %, donc 43 % pour les Immobilisations corporelles.
Un projet de rénovation du matériel informatique sur 3 ans a été mis en œuvre cette saison, et des investissements ont été réalisés au cours de l'exercice.

On retrouve également des parts sociales du Crédit Agricole Alpes Provence pour 2 001 €, et les dépots de garantie pour 4 347 € (Dépôt Total Energies pour les cartes Essence).

Décomposition de l'Actif Circulant – 53 %

Les Créances clients s'établissent à 221 064 €, soit 7 % de l'Actif. Elles correspondent essentiellement à des encaissements non encore réalisés au 30/06/2022.

Les autres créances s'établissent à 766 565 €, soit 25 % de l'actif. Ces créances concernent la FFR pour 338 196 €, montant issu de la cloture des comptes FFR au 30/06/2022, les Clubs pour 132 446 €, somme des clubs débiteurs, les subventions à recevoir pour 205 000 €.

La partie sur les Clubs s'explique par la Mise à jour tardive des comptes par la FFR, et l'impossibilité donnée aux clubs de connaitre leur solde et de le régler avant le 30/06/2022.
A la date de rédaction de ce document, ces créances ont été en majeure partie régularisées.
La somme des Cluns Créditeurs se retrouvera au Passif du Bilan.

Les disponibilités bancaires, la Trésorerie de l'association s'élèvent à 597 985 €, 20 % de l'actif.

2. BILAN PASSIF

La partie **PASSIF** du Bilan décrit comment est financé ce que possède l'association.

Le Total du PASSIF de **3 063 637 €**, et se décomposent comme suit.

Les **CAPITAUX PROPRES**, regroupant les Fons Associatifs, les Réserves, le Report à Nouveau, le Résultat de l'exercice, les subventions d'Investissement s'établissent à **2 392 072 €,** soit **78 %** du Bilan, **56 %** si on exclue les Subventions d'investissement.

Les Subventions d'investissement à hauteur de **664 117 €** correspondent aux subventions servant à financer une partie des investissements (le siège, la MOT 84….) réalisés au cours des années antérieures.

Une ligne spécifique Fonds dédiés de **9 924 €** figure au Bilan. Il s'agit d'une subvention pour le congrès FFR 2020 qui a été maintenu pour financer les animations du congrès reporté en juin/juillet 2022. Ce Fonds sera dénoué lorsque nous aurons le résultat de la somme attribuée à l'issue de l'analyse par les services de la Région de notre bilan de l'opération.

Une Provision pour Risque de 11 340 € a été inscrite pour couvrir une éventuelle perte liée à une fuite d'eau sur le site de Champfleury. Ce dossier est en instruction avec la Mairie et l'entreprise de Travaux Publics ayant réalisée des travaux de voirie dans la rue.

Les **DETTES** d'un montant de **650 302 €** soit **20 %** du PASSIF.

Au niveau des Emprunts, on distingue auprès de la Société Générale

- **4 134 €** (Aménagements Site Champfleury)
- **30 451 €** (Véhicules Mini Bus)

et **137 556 €** auprès de la FFR (Siège de la Ligue).

Les Dettes financières auprès des Clubs pour **173 875** €, Ligues et Comités pour **7 097 €,** explicables comme pour l'Actif par le retard sur la Mise à jour et régularisé depuis.

Les Dettes fournisseurs pour un montant de **112 916 €** .

Les Dettes fiscales et sociales s'élèvent à **112 140 €,** concernant aux provisions pour congés payés, aux charges sociales au 30/06/2022, et diverses régularisations.

Des Autres dettes pour **70 162 €,** dont le compte du Sud-Est pour **50 232 €** à répartir entre les différentes Ligues.

6. EVOLUTION

Après un 1er exercice sur 2018-2019 à l'issue de la Fusion des Ligues,
un 2ième exercice sur 2019-2020 tronqué par la crise sanitaire,
un 3ième exercice 2020-2021 en fin d'aide et de reprise de l'activité,
cette 4ième saison 2021-2022 a permis d'établir une année de référence pris en compte dans l'établissement du budget.

Les financements sont de plus en plus liés à des projets (Région, ANS), au POS pour les financements FFR, et la Ligue et ses équipes s'inscrivent dans cette dynamique.

Le financement des compétitions par la FFR a été refondu avec la disparition des IK et du fonds dédié, et l'apparition des Primes de Participation, de Développement, et de Performance.
Le bénéfice réalisé peut permettre d'envisager des mesures complémentaires pour alléger les charges des Clubs.

Le Trésorier

Jean-Michel LARDON